

Le leader du mouvement «Onze millions de citoyens» a maille à partir avec les fonctionnaires de l'administration territoriale ces dernières semaines.

C'est ce qu'on appelle une volte-face. Le sous-préfet de l'arrondissement de Bondjock (département du Nyong-et-Kellé) a renoncé à empêcher le mouvement « onze millions de citoyens » de se déployer sur son espace de commandement. Le 4 mai 2019, Olivier Irénée Belibi Takam a contredit le document qu'il avait signé le 30 avril.

« Le sous-préfet de l'arrondissement de Bondjock soussigné, annule le communiqué pris par ses soins le 30 avril 2019 relatif à l'interdiction des activités du mouvement « onze millions de citoyens » sur l'ensemble de son territoire de commandement », a écrit l'administrateur civil.

Rien à voir avec cette autre note qui informait les populations de son unité administrative ainsi que les responsables politiques que les activités du mouvement « onze millions de citoyens » que dirige Cabral Libii sont interdites sur l'ensemble de son territoire de commandement jusqu'à nouvel ordre.

Lequel communiqué menaçait de sanctions les contrevenants à cette consigne. Cette issue devrait redonner le sourire à Cabral Libii et ses camarades fortement secoués ces derniers temps par les fonctionnaires de l'administration territoriale. Alors qu'il s'apprêtait à tenir à Biyouha (département du Nyong-Et-Kellé) une réunion, le leader de « onze millions de citoyens » s'est entendu annoncer par le sous-préfet du coin sa « suspension de toute activité politique ».

Le candidat arrivé 3ème à la dernière élection présidentielle rapporte que son interlocutrice ne lui a pas produit le document qui confirme cette décision, se contentant de lui indiquer que l'instruction lui venait de sa hiérarchie.

Cameroun-Info.Net
